

# TERRITOIRES D'ENGAGEMENT



## CELLULE DE CONSEIL ET D'ORIENTATION:

UNE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT  
STRATÉGIQUE À DISTANCE,  
PUBLIQUE ET GRATUITE.

Elle est destinée aux collectivités qui se lancent dans  
l'aventure de la démocratie participative et ressentent  
le besoin d'être épaulées dans leur cheminement.

## UNE OFFRE DE SERVICES POUR SOUTENIR VOS DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Cette offre de services prend la forme de sessions de travail  
entre la collectivité et l'équipe de Territoires d'engagement.  
Elles se tiennent plutôt en visioconférence, parfois en  
présentiel, soit ponctuellement, soit régulièrement, selon  
les besoins territoriaux. Y sont discutés et réfléchis :

- Les **axes stratégiques** que se donne la collectivité en matière de démocratie participative ;
- Les **opportunités** à explorer et les **pièges** à éviter ;
- L'articulation et la cohérence des **initiatives prises par les acteurs locaux** ;
- La participation à des **formations collectives** « Territoires d'engagement » ;
- L'orientation vers d'**autres appuis de l'ANCT**, par **exemple** sur des outils numériques au service des projets de territoire ;
- L'orientation vers des **prestataires et experts de confiance** ;
- Les pistes de **financement**.

Pour faire connaissance  
et prendre rendez-vous :

**Matthieu Angotti :**  
matthieu.angotti@anct.gouv.fr / 06 83 33 89 38

**Perrine Simian :**  
perrine.simian@anct.gouv.fr / 06 81 61 60 52

Permanence  
d'accueil  
téléphonique

**VENREDI  
14H - 17H**



## QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement de la ville de Fresnes autour des **conseils de quartier** ; de la communauté de communes de Tarn-Agout autour du **plan climat** ; de la Nouvelle Calédonie autour d'une **approche participative de la gestion des risques**...

## LA DÉMARCHE

**Territoires d'engagement : vous aider à faire de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale**

La démarche « Territoires d'engagement » part d'une intuition partagée par les élus locaux et leurs équipes : la reconquête de la cohésion sociale passe par la coopération territoriale et l'engagement des citoyens. Cet engagement s'épanouit grâce au soutien public aux initiatives de la société civile (mouvements associatifs, bénévolat), autant qu'à travers la participation des citoyens aux politiques publiques. Aux acteurs territoriaux volontaires (communes, EPCI, départements), l'ANCT propose de faire s'exprimer durablement, sur leur territoire, le potentiel citoyen au service de la cohésion territoriale. La démarche Territoires d'engagement se décline sous deux formes : la cellule de conseil et d'orientation et les parcours d'accompagnement sur mesure (formation, coaching, gestion de projets).